



## UN NOUVEAU PRESIDENT POUR LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

Aubervilliers, le 4 octobre 2011

**Le Comité de la Société Centrale Canine au cours de sa réunion du 27 septembre 2011 a accepté la démission de Monsieur Gérard ARTHUS de son poste de Président.**

**Le même Comité s'est réuni ce jour au siège de la Société Centrale Canine afin de désigner son nouveau Président. C'est Christian EYMAR DAUPHIN qui a été élu avec une très large majorité de 18 voix et 3 bulletins blancs sur 21 membres présents.**

### LE MOT DU PRESIDENT

« La Société Centrale Canine vient de réussir son rendez-vous avec la cynophilie mondiale.

Avec près de 40 000 engagements au World Dog Show, la cynophilie associative française a fait état des capacités de mobilisation de ses associations affiliées et de l'investissement de ses éleveurs engagés dans la promotion de la Filière Française Qualité du chien de race. Cet évènement nous a accaparés pendant plus d'un an. Le personnel administratif de la SCC et les militants associatifs se sont dépensés sans compter pour assurer la réussite de l'évènement. J'adresse donc mes remerciements aux acteurs de cette grande aventure humaine. Ce sentiment, je l'exprime en responsable du comité d'organisation de notre Mondiale 2011.

C'est maintenant en tant que « Président » nouvellement élu que je m'adresse à vous.

Notre Fédération nationale doit accélérer une nécessaire adaptation face à un environnement changeant. Notre action immédiate va donc se concentrer sur trois axes avec l'attitude suivante :

.../...

- La fermeté avec le dossier de l'identification  
Sur la base d'une présence dans l'économie du fichier des carnivores domestiques à 50/50 entre la SCC et le SNVEL. La SCC assurant historiquement la tenue du Fichier National Canin depuis 1971, le SNVEL ayant développé le Fichier d'Identification Félin depuis les années 1990 et l'outil de distribution des inserts électroniques depuis 2001. Cette base de négociation loyale est retenue par l'Administration mais n'est pas partagée à ce jour par les dirigeants du SNVEL.
- La vigilance sur le Livre des Origines (L.O.F.)  
Les éleveurs, utilisateurs et responsables d'associations territoriales et de sélection ont créé le livre des origines français en 1885. Ils en ont assuré le succès avec efficacité. La France est le premier kennel club de l'Union Européenne, membre de la FCI. L'état nous a accordé un agrément et souhaite maintenant en revoir les modalités. Ce livre est la propriété des éleveurs de France et il ne faudra pas compter sur la SCC et ses associations affiliées, toutes structures de droit privé, pour participer de près ou de loin à une prise d'intérêts allant à l'encontre de notre travail collectif. La FCI, la section Europe de la FCI ainsi que nos partenaires nationaux des milieux de l'élevage seront à nos côtés si le besoin s'en faisait sentir.
- L'ouverture sur notre fonctionnement associatif  
Les statuts de notre Fédération sont toujours en dormance entre les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture du fait de notre reconnaissance d'utilité publique. Nous avons néanmoins travaillé sur une évolution des statuts de nos associations affiliées afin de répondre plus efficacement aux attentes des différentes familles de la cynophilie. Cette ouverture s'appliquera également aux services de la SCC à destination des membres affiliés, éleveurs, utilisateurs et le grand public.

J'entends donc consulter rapidement nos présidents d'associations et nos directeurs afin d'accélérer le mouvement déjà engagé par mes prédécesseurs et ouvrir un cycle large de consultations. Ceci en vue de présenter à notre Comité les rapports d'étape indispensables à l'élaboration de ce nouveau contrat qui se donne pour but d'unir les acteurs de la cynophilie autour de pratiques rénovées et adaptées aux attentes de la société française. »